

► Noëllet. Deux médailles de « Justes parmi les nations » remises le 17 mai

Le comité français Yad Vashem remettra le 17 mai, à 14 h 30, à Noëllet, deux médailles de « Justes parmi les nations », à titre posthume, à l'abbé Xavier Terrien et à Anne-Marie Pinguet, pour avoir sauvé des enfants juifs. Ces médailles seront remises à Daniel Brillet, maire de Noëllet, et à Henriette Chedanne, petite-fille d'Anne-Marie Pinguet.

Anne-Marie Pinguet et son mari exerçaient le métier de forains. Après la mort de son époux, puis de son fils, Anne-Marie Pinguet a décidé de prendre en pension des enfants de l'Assistance publique ou confiés par des particuliers. En

1942, des familles juives de Paris, craignant les rafles et les arrestations, lui ont demandé d'accueillir des enfants. Neufs enfants arrivent à Noëllet. Huit chez Anne-Marie Pinguet et un chez l'abbé Terrien. À Noëllet, les enfants étaient bien intégrés à la vie de la commune. Ils assistaient aux messes et aux cours de catéchisme, ils fréquentaient aussi l'école publique et les terrains de jeux. « Nous étions considérés comme des petits Parisiens en séjour prolongé à la campagne », témoigne Henri Goldberg, un des enfants accueillis et qui sera présent le 17 mai, à la cérémonie.

Benoit ROCHARD